



Tutorat et apprentissage coopératif : la symétrie et/ou l'asymétrie des compétences

Marie-France Peyrat (étudiante en thèse à l'université de Bordeaux 2, et membre du LARSEF, Laboratoire de Recherches sociales en Éducation et Formation) a mené une recherche expérimentale sur des pratiques pédagogiques visant les progrès d'élèves en difficulté scolaire. Ce travail s'attache à définir les situations d'entraide en terme de symétrie ou d'asymétrie des compétences et c'est en cela qu'il nous intéresse. Cependant, l'étude expérimentale dont l'auteur rend compte ici n'a pas été menée dans des classes Freinet ce qui réduit le concept de coopération à une situation d'entraide coupée de la vie de la classe. Bien évidemment, le résultat de cette étude ne correspond pas aux analyses issues des travaux qui peuvent menés dans des classes Freinet où, dans tous les domaines, l'expression, la création, les tâtonnements et les constructions participent pleinement à la réalisation de la classe coopérative.



Qu'est-ce que le tutorat ?

La pratique du tutorat est déjà bien ancienne.

Aux origines, se trouve l'enseignement mutuel qu'au XVIII^e siècle le docteur Bell et son contemporain Lancaster, utilisent pour que des élèves enseignent à d'autres élèves.

Ensuite, nous voyons partout et à des époques différentes des programmes de tutorat mis en place dans des écoles pour lutter contre l'échec de certains élèves.

C'est-à-dire que l'on propose à des élèves (les tuteurs) d'aider d'autres élèves (les tutorés) car les premiers ont le plus souvent une compétence que les seconds n'ont pas. Tuteur est dérivé du latin

« *tueri* » qui signifie protéger, garder, prendre soin de...

Le tutorat donne alors à l'entraide entre pairs une dimension d'échanges réciproques que n'avait pas l'enseignement mutuel de Bell.



Pourquoi faire appel au tutorat ?

Les tutorés ne sont pourtant pas les seuls à apprendre quelque chose, et à progresser. Les tuteurs également retirent des bénéfices personnels et cognitifs de la situation tutorale, comme le montrent des recherches récentes.

Suivant la place que l'on occupe dans le programme, le tutorat a des visées différentes :

- la recherche d'une autre réponse à des échanges scolaires,

- l'amélioration des conditions d'apprentissage,
- le souci d'agir sur le climat général de vie dans l'école,
- travailler sur l'image de soi et sur les aspects relationnels.

Ainsi quelle que soit la forme que prend le tutorat : intra ou inter classes, intra ou inter écoles, informel, alterné, réciproque, intra ou inter sexes... il est un dispositif basé sur l'asymétrie existant entre au moins deux élèves.

Le plus souvent c'est une asymétrie de compétences, entre celles de celui qui sait et celles de celui qui sait moins.

Mais les rôles peuvent s'inverser, celui qui sait plus en maths sera peut-être celui qui sait moins en français et vice versa.

Les possibilités sont multiples et de nombreux travaux et expériences ont montré à chaque fois que les élèves tutorés progressaient davantage que les élèves travaillant seuls (voir les références bibliographiques).

Retenons par exemple que Doise montre l'importance du conflit socio-cognitif comme initiateur de changement et également que « l'obligation créée socialement de tenir compte d'un autre point de vue, différent du sien, s'est révélé être une source importante de progrès (Doise, 1993, 657). »



Qu'est-ce que l'apprentissage coopératif ?

Nous avons affaire là, à une autre forme d'entraide entre pairs. Dans une situation d'apprentissage coopératif, les élèves, de même niveau, sont amenés à travailler ensemble sur une même tâche, le plus souvent par groupe.

Afin que la coopération puisse se mettre en place, un sentiment d'égalité entre les membres du groupe est nécessaire.

Un échange des savoirs est alors possible, pour développer l'aptitude à communiquer, la capacité à entrer en relation avec autrui, à faire preuve de respect, de tolérance.

Pour que cette pratique soit efficace, elle suppose au moins deux conditions :

- la réciprocité et donc un sentiment d'être sur un plan d'égalité avec autrui, pour que chacun apporte à l'autre et apprenne de l'autre,
- la solidarité pour que chacun fasse profiter l'autre de son savoir et de son expérience, que chacun soit attentif aux besoins d'autrui.

La coopération, l'entraide, la solidarité sont incontestablement une

constante dans les discours des différents mouvements pédagogiques issus de l'école nouvelle. Freinet notamment, est le promoteur de la coopération scolaire et d'une organisation coopérative du travail pédagogique.

Des réflexions sont menées depuis longtemps dans l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne, pédagogie Freinet) sur la fonction pédagogique de l'entraide.

La coopération est donc fondée sur l'égalité entre pairs, consciente et volontaire, donc sur une véritable symétrie entre élèves



La symétrie et/ou l'asymétrie des compétences

D'un point de vue théorique, Vygotski est celui qui soutient l'asymétrie comme un élément nécessaire dans les relations pédagogiques.

Pour lui, ce n'est pas le conflit qui oppose l'enfant à ses pairs qui va lui permettre de progresser dans son développement, mais ce sont les heurts de sa pensée mentale avec celles des adultes.

Quelqu'un de plus compétent va permettre à l'autre d'être « tiré vers le haut », de progresser dans sa Zone Proximale de Développement (ZPD).

Celle-ci est l'écart entre ce que l'enfant sait faire seul, son niveau actuel, et ce qu'il est capable de faire avec l'aide d'un plus compétent, c'est l'espace potentiel d'apprentissage (Vygotski, 1985).

Même si Vygotski a plutôt travaillé sur les relations adulte/enfant, et non sur les relations entre pairs, gardons à l'esprit que pour lui, l'asymétrie peut faciliter la progression du moins expert, du moins compétent.

Piaget par contre, écrit que seule la coopération est à même de socialiser réellement l'individu, car elle naît entre égaux et va faire disparaître la « mystique de l'autorité ».

Il dit aussi que « *le propre de la coopération est justement d'amener l'enfant à la pratique de la réciprocité, donc de l'universalité morale et de la générosité dans ses rapports avec les partenaires* ».

Il faut retenir que Piaget a travaillé à partir d'observations faites sur des enfants, dans le cadre particulier de maisons d'enfants, dans des situations de jeux spontanés. Les enfants se trouveraient grandis d'une mise en situation où la coopération tiendrait une grande place, ils pourraient apprendre ce qu'est la justice fondée sur l'égalité.

Des valeurs essentielles pour l'école et les pédagogies nouvelles, pas forcément présentes dans l'école traditionnelle où l'individualisme et l'égoïsme règnent parfois.

Nous retiendrons que ces psychologues du développement, prônent une manière différente de parvenir à l'épanouissement intellectuel de l'enfant, de l'élève.

Pour l'un la symétrie est indispensable, pour l'autre, c'est l'asymétrie qui est l'élément essentiel.



Une recherche expérimentale pour comprendre ce qu'il en est

Nous avons donc cherché à expérimenter ces deux méthodes pédagogiques que sont le tutorat et l'apprentissage coopératif, l'asymétrie de l'un comparé à la symétrie de l'autre.

Nous avons choisi pour cela trois classes de sixième d'un collège de la banlieue bordelaise. Les regrou-

pements d'élèves en intra classe sont facilitants d'un point de vue organisationnel et peuvent donc être mis en place dans tous types de cours, pour tous types d'objectifs.

Nous avons opté pour la procédure de Gilly (2001), à savoir faire passer un pré-test à tous les élèves individuellement pour évaluer leurs compétences, puis des tests que certains élèves faisaient seuls (le groupe témoin) et que d'autres faisaient par groupe, et enfin un post-test dans les mêmes conditions que le pré-test, pour fournir des renseignements sur les progrès ou non des élèves.

Dans la situation tutorale, les élèves faisaient les tests par groupe de 4, une tutrice ou un tuteur (plus compétent) et trois tutorés (moins compétents).

Dans la situation coopérative, ils étaient aussi par groupe de 4, mais de même niveau de compétence et sans distinction de rôle. Les deux situations ont été mises en place pendant les heures d'aide aux devoirs, en présence des professeurs de français.

L'approche de la psychologie sociale nous a permis d'aborder cette étude pour concilier une description rigoureuse des phénomènes avec la richesse du réel, qui n'est pas présente en laboratoire.

Nous pensons que l'observation des processus à l'œuvre dans chacun des groupes, est indispensable sur plusieurs séances. Cela nous a fourni le matériau qualitatif, utile pour comprendre les différentes interactions.

Les notes recueillies au pré-test et au post-test par chacun des élèves nous ont fourni le matériau quantitatif nous permettant de vérifier, ou non, l'hypothèse de départ, à savoir :

que les élèves tutorés progresseraient plus que les élèves en apprentissage coopératif.



Les résultats : avantage au tutorat

Les résultats chiffrés ne permettent pas de vérifier statistiquement l'hypothèse de départ du fait de leur nombre restreint.

Cependant, avec nos observations, nous avons constaté que la coopération n'était pas présente spontanément dans les groupes dont les membres avaient une symétrie de compétences.

En fait, certains élèves faisaient le test demandé (tâche de lecture), sans pour cela qu'il y ait participation de tous les membres, ni concertation, ni solidarité. L'absence de coopération a laissé place à de la simple collaboration.

Il s'agissait juste pour eux de s'acquiescer de la tâche, malgré les consignes de travailler ensemble, de discuter et d'impliquer chaque membre du groupe.

Il n'y a pas eu pour autant de conflit, mais pas non plus de véritable travail de groupe.

Lors du colloque de l'I.C.E.M. d'août 2002 à Talence, Jean-François Vincent (membre de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole) soutenait que les enfants ne savent pas coopérer spontanément.

Il disait avoir pu constater sur le terrain que des enfants mis en présence ne parvenaient pas à coopérer, à s'organiser, à contrer le leadership du sujet qui s'affirmait le plus, etc.

Avec les résultats de notre expérimentation, nous pensons aussi

que, bien que la coopération soit probablement une bonne alternative à la compétition scolaire qui empoisonne les relations et les rapports entre élèves, elle doit être préparée, amenée avec un projet, afin de mobiliser chacun des éléments du groupe vers une véritable action de coopération.

À cette expérience, il a manqué aux élèves un véritable intérêt. Dewey et Claparède, cités par Piaget, disaient que « toute activité féconde suppose un intérêt ».

En effet, le seul but de travailler ensemble semble ne pas suffire à les motiver pour apprendre des autres, avec les autres et pour les autres. La seule symétrie de leurs compétences n'a semble-t-il pas permis que s'établissent des interactions pédagogiques pouvant être bénéfiques à tous.

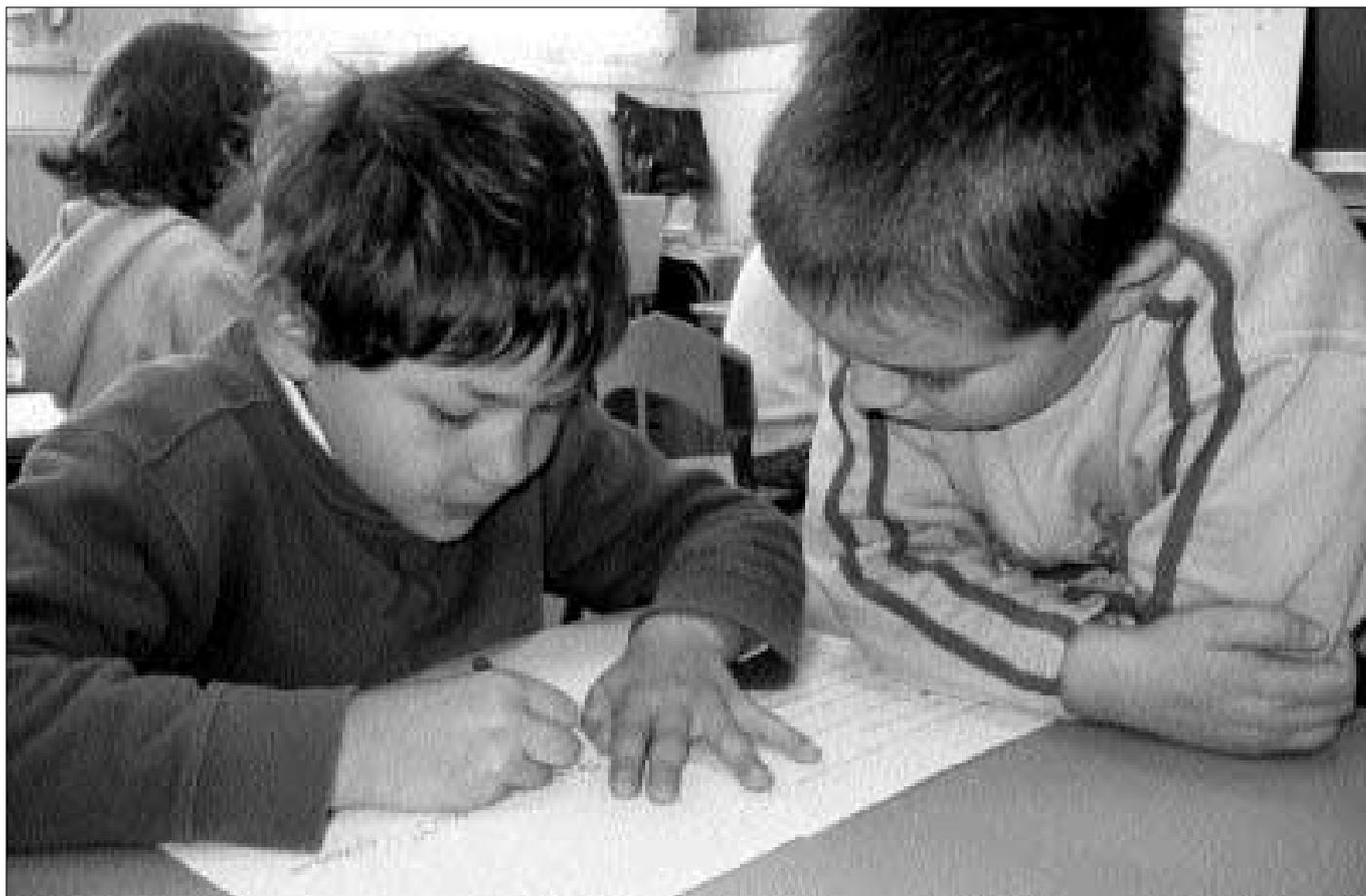
Voilà un point que la mise en place d'une véritable coopération doit prendre en compte, à savoir que les sujets doivent être conscients de l'intérêt d'interagir avec un pair.

Dans la situation tutorale, même si les tutrices ou tuteurs n'ont pas tous parfaitement joué leur rôle, les tutorés ont progressé de manière significative dans les trois classes. Il semble là que l'asymétrie entre les sujets en présence a davantage permis d'établir une relation tournée vers l'aspect cognitif de la tâche.

En effet, les tutorés ont avancé de manière significative avec l'aide de leurs tuteurs, dans la compréhension des tâches demandées.

Les résultats ont montré que le tutorat a été plus efficace pour le travail de groupe. Du moins dans cette étude ci, avec ces conditions de travail précises.

Par rapport aux théories citées, il ne faut pas oublier que nos condi-



tions d'observations n'étaient pas identiques à celles des auteurs.

Ce n'est pas parce que nous n'avons pas eu l'occasion d'observer une véritable coopération que celle-ci n'est pas bénéfique aux apprentissages.

Nous pensons que le temps de l'expérimentation a été trop bref pour qu'elle puisse se mettre en place efficacement.

Les élèves ont peut-être besoin de plus de temps pour apprendre à travailler ensemble et à coopérer efficacement. Les conditions scolaires au collège semblent moins favoriser l'établissement de cette coopération.

Dès lors, la pratique la plus usitée, la plus connue et reconnue des élèves, à savoir un rapport asymétrique d'autorité, a semble-t-il primé.

Les tutorés ont profité des compétences de leurs tuteurs rapidement et facilement, comme si la situation tutorale leur offrait les avantages d'un cours particulier.

Les pratiques pédagogiques décrites ici ne se limitent pas aux seuls cours de français mais peuvent être menées à bien avec toutes sortes d'objectifs dans d'autres conditions, d'autres classes, d'autres matières.

Il est même fortement conseillé de changer les rôles suivant les compétences des uns et des autres, par exemple un bon élève en français peut avoir besoin d'aide en maths.

La multiplication des expériences entraînant un regard nouveau sur les autres groupes et empêchant un « marquage » des élèves les figeant dans tel ou tel rôle.



Une autre expérience de tutorat : tutrice ou tuteur ?

La mixité en classe, vécue comme une avancée il y a de nombreuses années, est maintenant perçue parfois comme un frein possible aux progrès des filles ou des garçons.

Il est établi que les uns ne travaillent pas exactement comme les autres, ni ne progressent à la même vitesse suivant les matières.

Les filles seraient davantage compétentes en français et les garçons en maths.

De plus, Baudelot et Establet, Felouzis ou encore Duru-Bellat, ont établi que les filles manifestent ce que les anglais appellent « *the rationality of care* », la logique du dévouement.

Partant de cela, il est à prévoir que les filles en tant que tutrices sauraient davantage faire progresser les tutorés que les garçons dans le même rôle.

Toujours dans le cadre d'une expérimentation basée sur le tutorat entre pair, dans des classes de 6^e au collège, nous avons tenté de voir quelle pouvait être la différence de performance entre une tutrice et un tuteur suivant le sexe de leurs tutorés.

Des couples ont été formés ainsi :

- une tutrice avec une tutorée
- une tutrice avec un tutoré
- un tuteur avec une tutorée
- un tuteur avec un tutoré.

Comme pour l'expérimentation précédente, les tutrices ou tuteurs ont été choisis pour leurs meilleures compétences aux exercices que les tutorés.

Les couples ainsi formés ont réalisé des exercices de français pendant que les autres élèves les faisaient seuls.

Ces exercices visaient à ne pas favoriser les uns ou les autres et faisaient appel à des capacités de lecture, de compréhension et de logique.

En résumé, les écarts de résultats des élèves tutorés, avant et après les exercices en couple, ont montré que les élèves (filles et garçons) ayant été aidés par des tutrices, ont deux fois plus progressé que ceux aidés par des tuteurs.

Le petit nombre d'élèves de cette expérience n'a pas permis de vérifier statistiquement ce résultat.

D'un point de vue qualitatif, les observations réalisées lors de ces exercices collectifs, ont montré que les garçons, en situation de tuteurs n'ont pas su, pu, ou voulu apporter une aide significative à leurs tutorés quel que soit le sexe de ceux-ci.

Les filles par contre ont montré des facultés d'écoute, d'adaptation, ont su se mettre à la portée des autres pour se faire comprendre.

Elles semblaient moins à l'aise avec les tutorés garçons, mais ont réussi à leur apporter une aide significative leur permettant de pouvoir ensuite réaliser les exercices seuls.

Ce qui nous rapproche de la théorie de Vygotski, les élèves ont pu faire seuls des tâches qu'ils faisaient avec l'aide d'autrui. Ils ont été tirés vers le haut. Le pas à franchir pour affirmer que l'on ne doit mettre en position de tuteur que des filles, ne sera pas fait ici.

Chacun suivant ses objectifs, son contexte, choisira la forme de tutorat la plus à même de parvenir à ses fins. Les possibilités étant nombreuses et variées, elles permettent un large panel de situations.

Marie-France Peyrat LARSEF

**(Laboratoire de Recherches Sociales
en Education et Formation)
Université Victor Segalen - Bordeaux**

Références bibliographiques

- BARNIER Gérard, *Le tutorat dans l'enseignement et la formation*, Paris, L'Harmattan, 2001
- BAUDRIT Alain, *Le tutorat : un enjeu pour une pratique pédagogique devenue objet scientifique*, Revue Française de Pédagogie, n° 132, juillet-août-septembre 2000, p. 125-153.
- BEAUDICHON Janine, VERBA Mina, WINNYKAMEN Fajda, *Interactions sociales et acquisition de connaissances chez l'enfant : une approche pluridimensionnelle*, Revue Internationale de Psychologie Sociale, n° 1, 1988, p. 129-141.
- DOISE Willem, *La double dynamique sociale dans le développement*

cognitif, Bulletin de Psychologie, Tome 46 (16-18), n° 412, 1993, p. 653-661

- GILLY Michel, *Introduction*, in PERRET-CLERMONT Anne-Nelly et NICOLET Michel, *Interagir et connaître*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 21 à 32
- GUICHARD Daniel, *L'effet-tuteur dans des tâches de lecture et de résolution de problème*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux 2, 1999
- HERTZ-LAZAROWITZ R., ZELNIKER T., *Cooperative learning in Israël : historical, cultural and educational perspectives*, in International Journal of Educational Research, 1995, p. 267-281
- PEYRAT Marie-France, *Tutrices, tuteurs : écarts d'efficacité, Comparaison entre same-sex tutoring et cross-sex tutoring*, Mémoire de Maîtrise, Bordeaux 2, 2002
- PIAGET Jean, *Le jugement moral chez l'enfant*, 5^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1978
- PONTECORVO Clotilde, *Interactions socio-cognitives et acquisition des connaissances en situation scolaire : contextes théoriques, bilan et perspectives*, European Journal of Psychology of Education, 1988, p. 139-149.
- *Psychologie sociale*, sous la direction de Serge Moscovici, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 7^e édition
- SLAVIN R. E., *The Cooperative Learning : theory, research and practice*, Second édition, Boston : Allyn and Bacon, 1995
- VYGOTSKI Lev Semionovitch, *Pensée et langage*, Paris, Messidor, Éditions sociales, 1985